

**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

16^e Manifestation contre la brutalité policière

Montréal, 15 mars 2012 – Cet après-midi aura lieu la 16^e manifestation contre la brutalité policière. La journée Internationale contre la brutalité policière est soulignée dans de nombreuses villes à travers le monde. Cette année encore, des manifestations auront lieu notamment à Toronto, Vancouver, Dallas, Paris, Lille, Angers et à Bruxelles.

L'année dernière, la manifestation avait été sévèrement réprimée par le SPVM qui avait encerclé les manifestantes et les manifestants. Plus de 200 personnes avaient alors été arrêtées et encerclées durant plusieurs heures, en plus de se faire remettre une amende de 488\$ en vertu du code de la sécurité routière. Jamais l'article 500.1 du Code de sécurité routière n'avait été utilisé afin de réprimer une manifestation. Pour nous, il s'agit d'une atteinte à la liberté d'expression et au droit de manifester. L'application de cet article dans les manifestations est d'ailleurs en voie d'être contestée. De plus, une plainte en déontologie policière a été déposée pour dénoncer l'ensemble de l'intervention policière brutale et injustifiée, dont l'arrestation de masse et l'arrestation préventive illégale d'organiseurs et organisatrices.

Malgré les tentatives dissuasives du Service de police de la ville de Montréal, des centaines de manifestantes et de manifestants se réuniront à nouveau cette année afin de dénoncer la brutalité policière et plus particulièrement la répression politique. Depuis le début du débrayage des étudiantes et des étudiants les services de police ne cessent de réprimer dans la violence les manifestations. Le 7 mars dernier, lors d'une manifestation pour dénoncer la hausse injuste des frais de scolarité, un étudiant a été atteint au visage par une « grenade assourdissante » tirée à bout portant par un policier. Il risque maintenant de perdre l'usage de son œil. C'est sans compter l'utilisation abusive de poivre de cayenne, de gaz lacrymogènes et de coups de matraques afin de réprimer un mouvement légitime.

Mais la répression des mouvements sociaux par le corps policier a débuté bien avant la grève étudiante. Depuis 1997, environ 4000 arrestations à caractère politique ont été effectuées par la police au Québec, et dans la grande majorité des cas, les prévenus ont été acquittés. En 2005, le Comité des droits de l'Homme (et de la femme?) de l'Organisation des Nations Unies a par ailleurs déclaré s'inquiéter que la police, en particulier à Montréal, pratiquait des arrestations de masse de manifestantes et de manifestants. Jusqu'à ce jour, les paliers municipaux, provinciaux et fédéraux continuent d'ignorer ce rapport.

On ne peut parler de répression politique sans parler des dérives sécuritaires du gouvernement fédéral sous la gouverne du Parti Conservateur de Stephen Harper. De nombreux projets de lois présentement à l'étude brimeront la population dans leurs droits. Le projet de loi privé C-309 afin de criminaliser le port du masque dans les manifestations, le projet de loi C-30 qui force les fournisseurs de services Internet à fournir des informations privées et la loi C-10 qui multiplie les dispositions afin de durcir les peines ne sont que quelques-uns des exemples de la volonté répressive du gouvernement.

Et pour dissiper tout doute qui pouvait persister quant au rôle politique des corps policiers, le Service de police de la ville de Montréal (SPVM) a mis en place une escouade de légitimation de la discrimination nommée GAMMA pour Guets des activités des mouvements marginaux et

anarchistes. Une véritable police politique qui a pour but de faire taire tout individu dont les opinions politiques sont opposées à celles des élites économiques et politiques. Depuis sa formation, GAMMA a déjà procédé à plus de 12 arrestations à caractère politique. Le message du SPVM est clair: taisez-vous, restez dans les rangs ou vous visiterez nos geôles.

Hors, nous n'avons pas l'intention de nous taire! Les actions visant à dénoncer un système injuste et violent sont légitimes. Nous ne nous taisons pas non plus face aux bavures policières qui ont fait quatre morts à Montréal depuis juin 2011 et plus de 65 depuis 1987. La Convergence contre la répression politique et policière croit que seule l'action politique nous permettra d'en finir avec les injustices et les inégalités, nous dénonçons vivement toute forme de profilage, notamment politique, de la part des services de police. Nous supportons et supporterons toujours toute forme d'action individuelle ou collective qui aura pour but de mettre fin aux pratiques policières dignes d'un état autoritaire et asocial.

Le trajet de la manifestation n'a pas été fourni et il n'existe aucune disposition qui oblige à demander un quelconque permis afin de manifester.

La Convergence contre la répression politique et policière n'accordera aucune entrevue.